



Attestation de conformité aux dispositions applicables en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme pour l'exploitation d'un hébergement touristique

Conformément à l'ordonnance du 08/05/2014 relative à l'hébergement touristique (art. 5, 2°, b) et à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 24/03/2016

A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

DEMANDEUR :

NOM :
Prénom :
Adresse complète :
Téléphone/GSM :
e-mail :

HEBERGEMENT TOURISTIQUE :

Adresse :
Etage :
Catégorie : Hôtel / Apart-hôtel / Résidence de tourisme / Meublé de tourisme /
Hébergement chez l'habitant / Centre d'hébergement de tourisme social /
Terrain de camping (1)
Description complète :
.....

A REMPLIR PAR L'ADMINISTRATION

SITUATION URBANISTIQUE:

PRAS :
PPAS :
PL :
PU :
.....
.....
.....

L'exercice de l'activité d'hébergement touristique au sein de l'immeuble dont l'adresse est reprise ci-dessus **est conforme / n'est pas conforme (1)** à la destination de l'immeuble telle que mentionnée dans le permis d'urbanisme dont les références sont reprises ci-dessus ou en l'absence d'une telle mention, telle qu'elle résulte des plans d'affectation en vigueur.

Le

Le Secrétaire communal,

Patrick LAMBERT

Le Bourgmestre,

Olivier MAINGAIN

(1) Biffer la mention inutile